

25 juin 2009 : Le baromètre de confiance des femmes cadres – Résultats

L’AFFJ a participé à la présentation des résultats du Baromètre de confiance des femmes cadres lancé à l’initiative de Valérie Létard, Secrétaire d’Etat à la Solidarité.

Pour cette étude, une enquête inédite a mobilisé 43 réseaux de femmes, dont l’AFFJ. Le questionnaire a été envoyé à 23 000 femmes. Le taux de réponse a été révélateur de l’importance accordée à la question de l’égalité professionnelle (22%, alors que la moyenne habituelle générale est de 5 à 10% pour les enquêtes statistiques).

L’objectif du baromètre de confiance des femmes cadres était d’étudier leur perception et leur sentiment sur plusieurs points :

- Leur confiance quant à l’évolution de leur carrière,
- L’équité des processus RH,
- L’impact de la maternité,
- Leur connaissance des dispositifs d’égalité,
- Le bénéfice de ces mesures,
- L’amélioration de la situation d’égalité.

Les résultats se sont concentrés sur les femmes cadres actives, plutôt salariées, du secteur privé, âgées de 30 à 60 ans et travaillant en France.

Il ressort de cette enquête, que 55% des femmes cadres ne sont pas confiantes quant à l’évolution de leur carrière et aux opportunités qu’elles peuvent espérer ; seules 39% des interrogées sont à la fois satisfaites de leur carrière et confiantes dans les chances qui leur seront offertes dans l’avenir.

Une autre constatation est la réalité du plafond de verre : plus l’entreprise est grande plus il se durcit. Cette inégalité se retrouve à tous les niveaux du parcours professionnel puisque 55% des femmes ne sont pas satisfaites de l’égalité dès leur entrée dans la vie active, 57% n’en sont pas satisfaites non plus en chemin pour l’accès aux promotions et enfin « à l’arrivée », 69% sont insatisfaites des conditions d’égalité quant à l’accès aux postes de haut niveau.

L’égalité salariale suscite quant à elle 59% d’insatisfaction.

Les processus RH sont jugés comme satisfaisants par les femmes tant qu’il n’y a pas d’enjeu de pouvoir.

La maternité constitue un autre obstacle à la carrière professionnelle. Ainsi, 55% ont le sentiment que leur maternité a eu un impact négatif sur leur progression et ce sentiment se renforce à mesure des grossesses.

Ces deux dernières années, 40% des femmes ayant répondu à l'enquête notent une amélioration de la situation des femmes dans leur entreprise. Cependant, ce sentiment est surtout exprimé par les femmes cadres dirigeantes (45%).

57% des femmes travaillent dans des entreprises qui communiquent sur les mesures prises en matière d'égalité mais seulement 35% des femmes cadres estiment en être bénéficiaires.

Pourtant, lorsque les entreprises agissent de façon concrète en matière de dispositifs d'égalité, l'indice de confiance des femmes dans l'avenir est deux fois plus élevé et elles sont beaucoup plus performantes.

Egalité professionnelle = confiance
Confiance = motivation = performance

En conclusion, les différents moyens d'assurer l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes sont connus mais trop peu communiqués et appliqués par les entreprises.

Pourtant, l'égalité professionnelle constitue non seulement une amélioration de la situation des femmes mais également un gain économique pour les entreprises (elles commencent d'ailleurs à en prendre conscience !).

Béatrice CASTELLANE
Présidente Association Française des Femmes Juristes
Avec la collaboration d'Erika HUBERT

<http://www.affj.asso.fr/accueil.html>

